



United Cities and Local Governments
Cités et Gouvernements Locaux Unis
Ciudades y Gobiernos Locales Unidos



culture 21

Agenda 21 for culture
Agenda 21 de la culture
Agenda 21 de la cultura

Commission de Culture de CGLU
10^e réunion
Lille, 26-28 juin 2013

RAPPORT
22 juillet 2013

RÉSUMÉ

La Commission Culture de Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU) s'est réunie à Lille et dans la métropole lilloise du 26 au 28 juin 2013, sous la présidence de Lille Métropole et la coprésidence de Buenos Aires, Montréal et les vice-présidences de Milan, Angers et Barcelone.

Les villes et gouvernements locaux membres de la Commission et de nombreux observateurs issus d'institutions internationales, de réseaux nationaux et de la société civile, sont reconnaissants à Lille-Métropole de l'organisation et de l'accueil.

A l'aune de ses dix ans, l'Agenda 21 de la culture, document fondateur de la Commission, doit être actualisé. Ce chantier aura lieu en 2014, et aura plusieurs dimensions : débats, échanges et enquêtes. Toute ville ou gouvernement local qui souhaiterait y contribuer devra contacter le plus tôt possible le coordinateur.

La Commission a besoin d'améliorer ses mécanismes d'échange. Que ce soit dans la mise en marche locale de l'Agenda 21 de la culture ou dans la déclaration politique « La Culture : quatrième pilier du Développement durable », il existe de l'information très importante qui doit rayonner et être divulguée.

CGLU est pionnière dans la promotion des relations entre la culture et le développement durable. Nous, la Commission de culture, continuerons à plaider pour de telles relations. L'Agenda du Développement post-2015 des Nations unies devrait expliquer cette relation avec rigueur et inclure, comme la Déclaration de Hangzhou (mai 2013) le recommande, « un Objectif spécifique centré sur la culture (...) objectif, fondé sur le patrimoine, la diversité, la créativité et la transmission de la connaissance, et qui comprendra des buts à atteindre et des indicateurs bien établis liant la culture à toutes les dimensions du développement durable ».

La Commission s'engage également à contribuer activement à la « Taskforce globale », lancé par CGLU, qui regroupe plusieurs réseaux, et qui élaborera un « Agenda des gouvernements locaux et régionaux pour le Post-2015 » avec une composante culturelle explicite.

La Commission sera présente au congrès mondial de CGLU à Rabat (1-4 octobre 2013) pour consolider et disséminer davantage les travaux en cours. Parce que la culture est un enjeu incontournable de notre société, la Commission culture de CGLU continuera à se battre pour que ce message soit connu et opérationnel dans le monde entier.

1. Antécédents

La Commission Culture de CGLU est **un point de rencontre unique et avec une grande valeur ajoutée**. Il n'existe aucune autre instance internationale qui rassemble les villes, les gouvernements locaux et les réseaux qui développent la relation entre politiques culturelles locales et développement durable.

Lille Métropole occupe la présidence de la Commission de Culture, **Buenos Aires, Montréal et Mexico** en sont co-présidentes. **Angers, Barcelone et Milan** sont vice-présidentes.

L'**Agenda 21 de la culture** (2004) est le premier document mondial qui établit une action menée par des villes et des gouvernements locaux en faveur du développement culturel. 450 villes, gouvernements locaux et organisations du monde entier étaient liées à l'Agenda 21 de la culture en juin 2012.

Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU) a adopté l'Agenda 21 de la culture comme document de référence en octobre 2004 (Bureau exécutif de Sao Paulo), a constitué son Groupe de travail sur la culture en juin 2005 (Conseil mondial de Beijing) qui a été suivi de la création de la Commission Culture en octobre 2007 (Congrès mondial de Jeju) et ratifiée en novembre 2010 (Congrès mondial de Mexico), et cela montre l'importance de la culture au sein de l'organisation mondiale.

La **Commission Culture de CGLU a été créée pour** :

- Analyser le contexte et transmettre les messages des villes portant sur des questions culturelles mondiales : groupe de pression, défense des intérêts (lobby) et développement de politiques.
- Échanger des expériences des villes afin qu'elles puissent mieux se connaître entre elles : travail en réseau et développement de projets.

La **Commission Culture renforce CGLU** : elle est ouverte à la participation de villes de tous les continents et sur le même pied d'égalité, et elle aide CGLU à être mieux reconnu grâce à des activités très claires et spécifiques.

La **mission de la Commission culture de CGLU pour 2011-2013**, approuvé au Congrès Mondiale de Mexico est de « *Promouvoir la culture comme quatrième pilier du développement durable, à travers la diffusion internationale et la mise en œuvre locale de l'Agenda 21 de la culture* ». Le programme 2011-2013 a cinq objectifs ou priorités : (1) Développement de politiques. (2) Développement de projets. (3) Alliances et associations. (4) Financement et ressources. (5) Améliorer la gouvernance. Des détails sur le programme sont disponibles en annexe 1.

La Commission a tenu sa 10^e **réunion** les 26-28 juin 2013 à Lille (France). Les thèmes traités apparaissent dans les paragraphes suivants.

2. Résumé de la réunion

2.1. Bienvenue

Madame Catherine Cullen, Adjointe au Maire à la culture de Lille (France) et Présidente de la Commission de Culture de CGLU, souhaita une chaleureuse bienvenue aux membres de la Commission et aux observateurs. La séance était ouverte au public en général et accueillit de nombreux représentants des associations de la société culturelle civile de Lille-Métropole.

2.2. L'Agenda 21 de la culture et les priorités de la politique culturelle des villes

Les villes de Montréal, Buenos Aires, Angers et Barcelone offrirent des présentations spécifiques.

Madame Elaine Ayotte, membre du Comité exécutif de la ville de Montréal, responsable de la culture, du patrimoine et du design, expliqua comment Montréal avait adopté l'Agenda 21 de la culture en tant que déclaration sur la culture comme quatrième pilier de la durabilité. Les politiques culturelles sont organisées, au niveau métropolitain et de district, par le biais d'un Plan d'action annuel. Madame Ayotte rapporta aussi son expérience en tant que représentante de CGLU auprès des Nations Unies à l'occasion

de la séance thématique sur la culture et le développement qui s'est tenue à New York le 12 juin 2013.

Madame Marion Prod'homme, Adjointe au maire de la ville d'Angers, et M. Philippe Valla, Directeur de la Culture d'Angers, expliquèrent le développement de l'Agenda 21 des Cultures d'Angers. La caractéristique la plus importante de ce processus est sa nature participative : à Angers, une vaste majorité des agents culturels participent au processus d'élaboration d'un « Agenda 21 des Cultures ». L'appropriation locale (« Comment mon projet peut-il changer ?, Comment puis-je y participer ? ») contribua à son application actuelle.

Madame María Victoria Alcaraz, Sous-secrétaire au Patrimoine du Ministère de la ville de Buenos Aires, expliqua comment la politique culturelle a été reconnue comme un élément de base du développement de la ville. Les priorités actuelles de la politique culturelle sont les jeunes et les espaces publics. Madame Alcaraz a invité tous les membres de la Commission au séminaire « Culture, villes et futurs » qui se déroulera à Buenos Aires entre le 2 et le 6 septembre. Elle insista sur l'importance qu'il y avait à travailler en tant que réseau d'échange.

Monsieur Esteve Caramés, Conseiller de politique culturelle de la ville de Barcelone, affirma qu'à Barcelone la culture était une priorité politique pour le Conseil municipal. Il affirma que des réseaux tels que CGLU et sa Commission de culture s'avéraient indispensables pour avoir une vue globale qui rende possible une mise en marche locale solide et documentée. M. Caramés a dit que la vision de la culture en tant que quatrième pilier du développement durable exprimait de manière adéquate le besoin de redéfinir ce que doit être une ville créative au XXI^e siècle.

De nombreux participants en représentation des réseaux Les Arts et la Ville (Québec), RéseauCulture21.fr (France) et CUF – Cités unies France, ainsi que les villes d'Até (Lima - Pérou), Aubagne (France), Nantes (France), Saint-Louis du Sénégal, Utrecht (Pays-Bas) et le Département du Nord (France), posèrent des questions et firent des observations à ce sujet. D'autre part, Culture Action Europe et l'Université de Laval (Québec) exprimèrent des points de vue relatifs à l'importance de fournir plus de détails sur la mise en marche locale de l'Agenda 21 de la culture.

Un consensus généralisé a été exprimé sur le fait que les programmes et projets culturels les plus innovateurs (a) étaient ouverts à la participation active des citoyens et/ou (b) impliquaient des agents d'autres secteurs étrangers à la culture. La Présidente de la Commission indiqua à son coordinateur le besoin qu'il y avait à améliorer la visibilité sur le web des politiques culturelles locales ainsi que de certains projets et programmes de base de la Commission afin d'illustrer par des exemples la mise en marche de l'Agenda 21 de la culture à l'échelle locale.

2.3. Présentation des activités de la Commission de Culture de CGLU

M. Jordi Pascual, coordinateur de la Commission de Culture, présenta brièvement les objectifs du programme approuvé à Mexico en novembre 2010 (voir annexe 1) et résuma les activités menées à bien en 2013. La présentation a suivi les priorités de la Commission pour l'année 2013 à savoir :

Intelligence

« Lancement du processus du nouvel A21C ». La Commission entame officiellement à Lille le processus d'élaboration d'un nouvel Agenda 21 de la culture. Ceci est expliqué de manière plus approfondie plus bas (point 2.7).

« Donner l'exemple : expliquer comment l'A21C est mis peu à peu en marche dans les villes. L'écrire et le divulguer ». Il existe, dans bien des villes, une information précieuse sur la mise en fonctionnement locale de l'A21C, mais elle n'est pas bien classée. Comme le demanda la Présidente, cela doit devenir l'une des priorités de la coordination au cours des prochains mois, ce qui rejoint le besoin d'améliorer le web.

« Prix México ». La ville de Mexico a annoncé au Bureau exécutif de CGLU qui s'est tenu à Lyon il y a quelques semaines (les 6 et 7 juin 2013) que dans le courant de cette année, elle allait convoquer un prix à propos de l'Agenda 21 de la culture, avec deux catégories : cités et personnalités. Mexico et CGLU analysent actuellement comment formuler l'appel à projet. Mexico apportera plus de détails au cours du congrès de CGLU qui se tiendra à Rabat (du 1 au 4 octobre 2013).

Communication

« Une plus grande visibilité : un meilleur site web ». À la fin de 2013, on lancera un nouveau site web. Il comprendra plusieurs éléments qui permettront aux membres de la Commission d'utiliser les réseaux sociaux. Ce nouveau web devra aussi consacrer des espaces spécifiques aux cités et aux projets qui illustrent l'Agenda 21 de la culture.

Mise en réseaux

« Une défense mieux réussie de nos intérêts au sein de CGLU ». La nouvelle gouvernance de la Commission (une nouvelle composition approuvée en septembre et ratifiée en décembre 2012, ainsi qu'une coordination située au siège du Secrétariat mondial de CGLU, à Barcelone) doit supposer une meilleure présence de la culture dans les activités à long terme de CGLU. En guise d'exemple, nous trouvons la participation de Lille et de Buenos Aires en tant qu'orateurs aux réunions de la *Taskforce* des gouvernements locaux et régionaux XXLINK (Istanbul, en mars, New York en mai), le document « Gouvernements locaux et régionaux : Alliés de l'agenda global » ou la présentation qu'a faite Madame Catherine Cullen au Bureau exécutif de CGLU du 7 juin.

« Clair partenariat avec des membres stratégiques. UNESCO + WCC ; le tenter avec UE + AECID ». La Présidente de la Commission s'est réunie avec le Directeur général adjoint de la Culture de l'UNESCO, M. Francesco Bandarin, en avril 2013, dans le but de partager les plans de notre Commission pour les années 2013 et 2014, en incluant la possibilité que l'UNESCO devienne partenaire du nouvel Agenda 21 de la culture. M. Bandarin a fait l'éloge du travail mené par CGLU dans le domaine de la culture : il s'est félicité de la présence de CGLU à Hangzhou (mai 2013) et a invité CGLU à considérer sa présence à New York, le 12 juin 2013 à l'occasion du débat thématique organisé par le Président de l'Assemblée générale des Nations Unies (ce qui, finalement, a été possible avec Madame Élane Ayotte de Montréal). M. Bandarin et Madame Cullen se mirent d'accord pour analyser une possible coopération entre CGLU et le Réseau de Villes créatives.

Congrès mondial de CGLU. Il se tiendra à Rabat entre le 1^{er} et le 4 octobre 2013. On a prévu la tenue d'une séance parallèle sur la culture dans le développement durable le 3 octobre, ainsi qu'une séance plénière (le même jour) qui serait consacrée aux différentes dimensions (sociale, économique, territoriale, environnementale et culturelle) de la diversité. Les membres de la Commission sont invités à participer au Congrès mondial. Il est aussi important de souligner qu'à Rabat, la Commission devra présenter un nouveau programme 2014 - 2016 en vue de l'analyse et de son éventuelle approbation par le Conseil mondial (4 octobre 2013). Ce programme doit être considéré comme le « plan stratégique » de la Commission.

Gouvernance

« Consolidation de la gouvernance (nouveau Bureau de la Commission) et du budget (Bureau + d'autres sources). Les représentants du Bureau travaillent actuellement comme une équipe, avec des responsabilités spécifiques pour chaque membre. Le financement de la Commission est garanti pour la période 2013 - 2014. À partir de 2015, on devra établir un nouveau plan qui garantisse un nouveau schéma de financement de la Commission (avec un plus grand nombre de contribuables et qui serait basé sur un plus grand nombre de services offerts aux villes). Ce schéma devra obligatoirement être lié au nouvel Agenda 21 de la culture.

2.4. Le Congrès de Hangzhou et le rôle de la culture dans l'Agenda du Développement pour après 2015

Madame Nada al-Hassan, spécialiste du programme de l'UNESCO sur le thème de la culture et du développement, a affirmé que l'UNESCO lutte pour la présence de la culture dans l'Agenda du Développement post-2015. Elle a expliqué que la Décennie mondiale de la Culture et du Développement 1988 - 1997 et la Conférence de Stockholm de 1998 débouchèrent sur l'absence de la culture dans la Déclaration du Millénaire et des OMD (en 2000). Tout au long de la dernière décennie, depuis 2001 avec la Déclaration universelle de la Diversité culturelle (en 2001), suivie de la Convention (en 2005) et des résolutions (en 2010 et 2011) approuvées par l'Assemblée générale des Nations unies, on avait pu observer un progrès notable dans la manière dont les acteurs stratégiques concevaient, de

nos jours, le rôle de la culture dans le développement. Elle expliqua aussi que l'UNESCO avait organisé le plus important congrès sur la culture et le développement durable, accueilli par la République populaire de Chine (à Hangzhou, du 14 au 17 mai 2013). Près de 400 personnes avaient participé au congrès. Madame Nada al-Hassan se félicita du fait que CGLU – Cités et Gouvernements locaux unis, aux côtés d'autres acteurs (la Fédération internationale de Coalitions pour la Diversité culturelle, Culture Action Europe et l'IFACCA) exercent des actions de *lobby* afin d'ajouter les paroles suivantes au dernier paragraphe de la Déclaration finale : « Nous recommandons... qu'un Objectif spécifique orienté vers la culture soit inclus comme partie de l'Agenda du Développement Post-2015 des Nations unies, basé sur le patrimoine, la diversité, la créativité et la transmission de la connaissance, en incluant des buts et des indicateurs clairs qui mettent en relation la culture avec toutes les dimensions du développement durable ». Madame Nada al-Hassan a aussi évalué positivement la présence de Montréal dans le débat thématique de l'UNGA, du 12 juin 2013, à New York et se félicita des inputs apportés par CGLU à l'ECOSOC. Elle suggéra aux membres de notre Commission de prendre contact avec les représentants de leurs gouvernements nationaux respectifs ayant à charge les négociations pour après 2015.

Madame Catherine Cullen, Monsieur Jordi Pascual et Madame Marie-Ève Bonneau expliquèrent les activités de la Commission en faveur du rôle de la culture dans l'Agenda du Développement pour après 2015, qui se produisent dans deux directions : (a) dans la *Taskforce* de Gouvernements locaux et régionaux concertés par CGLU, et (b) en travaillant avec l'UNESCO et d'autres acteurs culturels internationaux.

La Commission a remercié l'UNESCO de l'explication détaillée et de l'excellente coopération qu'elle a mise en marche.

La Commission se félicite que la déclaration finale de la conférence de l'UNESCO à Hangzhou (mai 2013), recommande qu'un « Objectif spécifique centré sur la culture soit inclus dans l'Agenda de Développement de l'ONU Post-2015, objectif qui devra être fondé sur le patrimoine, la diversité, la créativité et la transmission de la connaissance, et qui comprendra des buts à atteindre et des indicateurs bien établis liant la culture à toutes les dimensions du développement durable. »

Ce message a été porté directement par notre Commission à l'Assemblée Générale de l'ONU le 12 juin 2013, à l'occasion du débat thématique sur culture et développement.

Par conséquent, la Commission s'engage résolument à proposer dans les prochaines semaines, en lien avec ses partenaires internationaux, la rédaction d'un tel Objectif.

La Commission s'engage également à contribuer activement à la «Taskforce globale», lancé par CGLU, qui regroupe plusieurs réseaux, et qui élaborera un «Agenda des gouvernements locaux et régionaux pour le Post-2015 » avec une composante culturelle explicite.

2.5. Lille-Métropole : les politiques urbaines de la métropole et sa politique culturelle

M. Jean-Christophe Levassor a expliqué l'histoire de Lille et de sa métropole. Il s'est centré sur l'explication de l'évolution urbaine ainsi que sur les caractéristiques culturelles des villes et des municipalités qui la composent au cours des XIXe et XXe siècle. M. Levassor a parlé de l'importance d'une gouvernance « métropolitaine » à partir de 1996 et il a apporté des détails sur l'organisation de Lille 2004 – Capitale européenne de la Culture. Il a également expliqué comment les politiques actuelles mettent l'accent sur la relation directe entre la culture, la participation des citoyens, les espaces publics et l'éducation. Les membres de la Commission expliquèrent qu'ils se sentaient impressionnés par le rôle important que joue la culture dans le développement de Lille-Métropole. L'organisation de la réunion a permis aux participants de visiter des projets tels que la Gare Saint Sauveur, Le Fresnoy, La Condition Publique ou encore LaM. Les membres de la Commission soulignèrent le fait que ces visites sont d'une très grande importance et que, dans les futures réunions de la Commission on devrait leur consacrer un certain temps.

2.6. Droits culturels : présentation et débat

M. Patrice Meyer-Bisch a donné une conférence sur les idées fondamentales qu'il y a dans la relation entre la culture et les droits humains. M. Meyer-Bisch est le coordinateur de l'Institut d'Éthique et de Droits humains ainsi que le directeur de la chaire UNESCO sur les Droits humains et la Démocratie à l'Université de Fribourg (Suisse). Le professeur Meyer-Bisch a affirmé que l'optique adéquate du développement est celle qui se base sur les Droits humains (ABDH en français, HRBA en anglais), parce qu'elle est établie à partir de la dignité humaine et non pas des « besoins » ou des « technologies disponibles ». Il a dit aussi que chaque droit humain est une capacité et que la culture est dans ses fondations parce que « la culture apporte la capacité pour comprendre tout le système de droits humains ». Il a développé le concept de « sécurité culturelle » et a souligné le fait qu'une politique culturelle ne doit pas seulement développer des programmes artistiques sectoriels mais aussi garantir la dimension culturelle des autres politiques (environnementales, sociales et économiques). Il a parlé de la Déclaration de Fribourg sur les droits culturels et d'une idée fondamentale, l'interconnexion entre les droits et les politiques. Il a fait également référence à l'existence d'indicateurs pour évaluer ces interconnexions. M. Patrice Meyer-Bisch résumera son intervention dans un bref document qui sera prochainement publié dans les trois langues de travail de la Commission.

2.7. Préparation d'un nouvel Agenda 21 de la culture

Finalement, il y a eu une séance à propos du besoin d'élaborer un nouvel Agenda 21 de la culture, ou d'actualiser celui qui existe déjà. Le coordinateur a élaboré un document pour entamer le débat, disponible sur les URL suivants :

http://agenda21culture.net/docs_circulars/Newdocument-reasonsissuessteps-ENG.pdf

http://agenda21culture.net/docs_circulars/Newdocument-reasonsissuessteps-FRA.pdf

http://agenda21culture.net/docs_circulars/Newdocument-reasonsissuessteps-SPA.pdf

La Commission est d'accord sur le fait que :

- ⤴ L'Agenda 21 de la Culture est un document de référence, bien positionné, utilisé par plus de 480 villes et organisations. Il continue à être applicable et significatif. On est d'accord sur le fait que l'on doit améliorer sa lisibilité et tenter d'expliquer certains concepts d'une manière plus claire.
- ⤴ On doit trouver une solution à la demande de soutien explicite (experts, *peer-review*, financement) pour la mise en marche locale de l'Agenda 21 de la culture. « Nous avons besoin d'instruments spécifiques (boîte à outils) pour lancer l'Agenda 21 de la culture à l'échelle locale ». « Nous avons besoin de mettre en relation la clarté conceptuelle et la mise en marche locale »
- ⤴ « Il doit y avoir plus de *networking*, avec plus d'échanges (*peer-review*, *expertise*) entre les villes ».
- ⤴ Le nouveau document à approuver en 2014 doit se baser sur les apprentissages acquis et sur les concepts fondamentaux (droits culturels et diversité + gouvernance et participation + intégration et transversalité), en apportant aux villes une orientation plus claire sur la mise en marche ainsi que sur les mécanismes pour un suivi adéquat.

La Commission demande au Coordinateur qu'il prépare une feuille de route des activités et un calendrier à l'horizon de l'approbation du nouveau document en 2014, comprenant les débats, les échanges et les rapports. La Commission est d'accord pour impliquer de nouveaux interlocuteurs dans ce processus, pas seulement des agents culturels. La feuille de route devrait être disponible en novembre 2013.

2.8 Conclusions :

- Les villes et gouvernements locaux membres de la Commission et de nombreux observateurs issus d'institutions internationales, de réseaux nationaux et de la société civile, sont reconnaissants à Lille-Métropole de l'organisation et de l'accueil.
- A l'aune de ses dix ans, l'Agenda 21 de la culture, document fondateur de la Commission, doit être actualisé. Ce chantier aura lieu en 2014, et aura plusieurs dimensions : débats, échanges et enquêtes. Toute ville ou gouvernement local qui souhaiterait y contribuer devra contacter le plus tôt possible le coordinateur.
- La Commission a besoin d'améliorer ses mécanismes d'échange. Que ce soit dans la mise en marche locale de l'Agenda 21 de la culture ou dans la déclaration politique «

La Culture : quatrième pilier du Développement durable », il existe de l'information très importante qui doit rayonner et être divulguée.

- CGLU est pionnière dans la promotion des relations entre la culture et le développement durable. Nous, la Commission de culture, continuerons à plaider pour de telles relations. L'Agenda du Développement post-2015 des Nations unies devrait expliquer cette relation avec rigueur et inclure, comme la Déclaration de Hangzhou (mai 2013) le recommande, « un Objectif spécifique centré sur la culture (...) objectif, fondé sur le patrimoine, la diversité, la créativité et la transmission de la connaissance, et qui comprendra des buts à atteindre et des indicateurs bien établis liant la culture à toutes les dimensions du développement durable ».
- La Commission s'engage également à contribuer activement à la «Taskforce globale», lancé par CGLU, qui regroupe plusieurs réseaux, et qui élaborera un « Agenda des gouvernements locaux et régionaux pour le Post-2015 » avec une composante culturelle explicite.
- La Commission sera présente au congrès mondial de CGLU à Rabat (1-4 octobre 2013) pour consolider et disséminer davantage les travaux en cours. Parce que la culture est un enjeu incontournable de notre société, la Commission culture de CGLU continuera à se battre pour que ce message soit connu et opérationnel dans le monde entier.

3. Annexes

- Le programme 2011-2013 de la Commission de culture est en annexe 1.
- Les priorités pour 2013 sont en annexe 2.
- L'agenda de la réunion est reproduit en annexe 3.
- La liste de participants se trouve en annexe 4.
- L'*Agenda 21 de la culture* (2004) et le document de Position politique de CGLU « *La Culture : Quatrième Pilier du Développement Durable* » (2010) sont disponibles sur notre site web www.agenda21culture.net.
- Quelques photographies de la réunion de Lille sont ici : <https://www.dropbox.com/sh/y1jln2q8vcr752p/KMPiNd5Wof>

Contact

Commission Culture de CGLU

CGLU
Carrer Avinyó, 15
08002 Barcelona

Email coordination@agenda21culture.net

Web www.agenda21culture.net

Twitter [@agenda21culture](https://twitter.com/agenda21culture)

Annexe 1

Programme 2011-2013 de la Commission Culture de CGLU

Approuvé à Mexico le 17 novembre 2010.

Objectif

Promouvoir la culture comme quatrième pilier du développement durable, à travers la diffusion internationale et l'implantation locale de l'Agenda 21 de la culture.

Priorité 1.

Développement de politiques

CGLU et sa Commission Culture sont reconnus sur le plan local, national et international, pour leur leadership dans des processus qui associent la culture au développement durable. Les processus de recherche collaborative et avec rigueur sont le moteur de ces activités.

- 1.1. Obtenir une large diffusion de la Déclaration (ou Orientation Politique) de Mexico (novembre 2010) sur la culture comme quatrième pilier du développement durable.
- 1.2. Lancer une campagne permettant à CGLU d'être présent au Sommet Mondial sur le Développement Durable (2012) en insistant pour que la culture devienne le quatrième pilier du développement durable. Participer à des projets internationaux visant cet objectif.
- 1.3. Poursuivre le travail de recherche et de développement, avec de nouveaux rapports sur les questions relatives à l'Agenda 21 de la culture. Ces rapports devront être étroitement associés au développement de politiques urbaines en faveur de la culture. Thèmes possibles :
 - "La culture et le développement durable "
 - "La culture et la coopération au développement "
 - "La culture et la gouvernance locale "
 - "Industries créatives et développement local "
 - "Glossaire de concepts sur la culture et le développement "
- 1.4. Travailler en collaboration avec le Secrétariat Mondial pour que tout rapport élaboré par la Commission soit présenté aux organes statutaires (Bureau Exécutif ou Conseil Mondial) de CGLU et se convertisse de cette manière en "document d'orientation " officiel de CGLU.
- 1.5. Mettre en œuvre le processus d'approbation d'un nouvel Agenda 21 de la culture en 2014 (autrement dit, 10 ans après l'approbation de l'Agenda 21 de la culture en 2004). Les travaux pourraient commencer en 2011 afin d'identifier les tensions conceptuelles, clarifier le langage et rédiger un programme avec des objectifs et des cibles (qualitatifs et quantitatifs). Le processus garantirait à la fois la participation de professionnels (villes et gouvernements locaux) et d'académiciens, et aussi celle de tous les continents. Identifier une ville pour l'éventuel sommet de 2014.

Priorité 2

Développement de projets

CGLU et sa Commission Culture développent des projets spécifiques dans le domaine de l'échange d'expériences et de bonnes pratiques en matière de culture et de développement durable.

- 2.1. Consolider un Fonds pour le développement culturel, qui soit spécialement consacré à la gouvernance de la culture et à l'implantation locale de l'Agenda 21 de la culture. La première édition de ce Fonds a été lancée en 2010 par la Municipalité de Barcelone et l'AECID (Agence Espagnole de Coopération Internationale pour le Développement). S'assurer que le Fonds dispose de plusieurs donateurs. Augmenter le budget. Simplifier les procédures. Inviter le Secrétariat Mondial de CGLU à se convertir en administrateur du Fonds.
- 2.2. Étudier la création d'un système d'évaluation par les pairs (*peer-review*) du développement culturel. Le système serait destiné aux représentants politiques et aux hauts fonctionnaires des villes et gouvernements locaux.
- 2.3. Maintenir la communication à travers le site web <http://www.agenda21culture.net> et son image corporative. Faire en sorte que le site web soit disponible en 20 langues en 2012. Télécharger 100 ressources par an. Élaborer un minimum de 8 circulaires et 8 bulletins par an. Améliorer la visibilité de la « marque Agenda 21 de la culture ». Présence sur les réseaux sociaux Facebook et Twitter.
- 2.4. Rédiger au moins 6 articles par an sur les politiques culturelles de villes et gouvernements locaux particulièrement significatives.

- 2.5. Étudier la célébration de séminaires présentiels et virtuels dans les domaines de la formation et du renforcement des capacités pour la culture et le développement, en collaboration avec des agences de financement nationales et internationales.

Priorité 3

Alliances et associations

Le networking et les campagnes de promotion (advocacy) permettent aux villes d'avoir une présence active au sein de l'agenda international sur la culture et le développement durable.

- 3.1. Consolider la relation stratégique avec l'UNESCO, en particulier concernant les questions suivantes : Convention de 2005 sur la Diversité des Expressions Culturelles, les Politiques Culturelles et le Dialogue Interculturel, et le Réseau des Villes Créatives. CGLU étudiera aussi la possibilité de présenter l'Agenda 21 de la culture lors de la Conférence Générale de l'UNESCO en 2011.
- 3.2. Consolider la relation stratégique avec l'Union Européenne, en particulier à l'égard de l'implantation de l'Agenda Européen de la Culture.
- 3.3. Consolider la relation stratégique avec le Conseil de l'Europe, en particulier concernant le programme des Villes Interculturelles et la plateforme CultureWatchEurope.
- 3.4. Rechercher des contacts et développer une relation avec d'autres agences et programmes de l'ONU, comme UN-Habitat, PNUD et UN- Développement Durable.
- 3.5. Maintenir la relation, et étudier la réalisation de projets spécifiques, avec les réseaux de villes qui sont actives dans le domaine du développement de politiques culturelles, tels que les réseaux Eurocités et Mercociudades, ainsi qu'avec l'OVP (Organisation des Villes du Patrimoine Mondial) et l'ICLEI (les Gouvernements Locaux pour la Durabilité).
- 3.6. Poursuivre la relation avec l'IFACCA (Fédération Internationale de Conseils des Arts et Agences Culturelles). Étudier la réalisation de projets spécifiques.
- 3.7. Maintenir le contact avec des organisations de la société civile, réseaux et ONG qui travaillent à la coopération culturelle internationale. Étudier la réalisation de projets spécifiques.

Priorité 4

Financement et autres ressources

La Commission Culture, en étroite coopération avec le Secrétariat Mondial, obtient des fonds pour appuyer l'implantation de projets spécifiques et garantir la continuité à long terme des activités.

- 4.1. La ville de Barcelone garantit les ressources du Secrétariat de la Commission et fournit les moyens nécessaires à la réalisation de ce programme de travail 2011-2013.
- 4.2. Présenter le programme culturel de CGLU aux agences et aux donateurs nationaux et internationaux. Consolider l'accord avec l'AECID (Agence Espagnole de Coopération Internationale pour le Développement) relatif au fonds pour le développement culturel.
- 4.3. Présenter le programme culturel de CGLU aux organismes et fondations privés afin d'établir des accords de parrainage.

Priorité 5

Améliorer la gouvernance

Une commission très dynamique, formée de membres actifs, avec un partage des responsabilités. Une commission qui partage les priorités de CGLU.

- 5.1. Garantir une coopération étroite avec le Secrétariat Mondial de CGLU dans toutes les questions stratégiques.
- 5.2. Obtenir plus de membres de la Commission, en particulier en Afrique et en Asie-Pacifique.
- 5.3. Accorder des responsabilités concrètes sur des thèmes spécifiques, en particulier entre la Présidence et les Vice-présidences.
- 5.4. Maintenir la coopération avec les commissions de CGLU qui ont dans leurs programmes des thèmes communs aux nôtres, comme celles des Objectifs du Millénaire pour le Développement, Coopération au Développement, Diplomatie des Villes, Inclusion Sociale ou Alliance de Civilisations.
- 5.5. Maintenir la coopération avec les sections de CGLU (régionales et Metropolis). Analyser la viabilité de projets communs avec les sections, en particulier dans le cadre de l'organisation de séminaires de formation et de programmes de renforcement de capacités.
- 5.6. Étudier la création d'un comité de conseil externe formé d'experts, ainsi que la création de l'étiquette "Expert en Agenda 21 de la culture" afin d'épauler les villes qui souhaitent implanter l'Agenda 21 de la culture au niveau local.

Annexe 2

Priorités pour 2013

GOUVERNANCE et FINANCEMENT

- Consolider la gouvernance (nouveau Bureau) et le budget (Bureau + autres sources)

INFORMATION

- Lancement du nouveau processus de l'A21C
- Donner un exemple : expliquer comment le processus de l'A21C est mis en oeuvre par les villes. Ecrire et diffuser
- Prix México

COMMUNICATION

- Meilleure visibilité : site Web meilleur

NETWORKING

- Un meilleur travail de promotion au sein de CGLU
- Des partenariats clairs avec des partenaires clé. UNESCO + WCC. Analyser l'UE + l'AECID

Responsabilités en 2013

LILLE MÉTROPOLE

(a) Relation avec le Secrétariat mondial de CGLU et contribution à l'agenda global de CGLU, y compris l'agenda post-2015 (ODM et ODD) et Habitat III. (b) Élaboration du nouvel Agenda 21 de la culture pour 2014. (c) Relation avec l'Union européenne. (d) Stratégie pour établir une connexion entre la Commission et la société civile globale sur la culture. (e) Organisation, en 2013, d'une réunion de la Commission. (f) Ressources

BUENOS AIRES

(a) Organisation en 2013 d'un séminaire sur culture comme quatrième pilier du développement durable et d'une réunion préparatoire en vue de l'élaboration d'un nouvel Agenda 21 de la culture en 2014. (b) Soutien spécifique aux villes qui souhaitent appliquer localement l'Agenda 21 de la culture, surtout en Amérique Latine. (c) Connexion de la Commission avec Interlocal et Mercociudades.

MÉXICO DF

(a) Organisation du Prix international "Mexico-Agenda 21 de la culture" de Politiques culturelles et Développement durable. (b) Analyse des initiatives d'apprentissage et de formation de la Commission. (c) Identification, développement et création de réseaux régionaux et nationaux pour soutenir l'Agenda 21 de la culture. (d) Travaux pour la création d'une Chaire sur les Droits Culturels avec l'Université "Nacional Autónoma de México" et le PNUD.

MONTRÉAL

(a) Relation avec l'UNESCO (Convention 2005, réseau Villes créatives et autres dossiers). (b) Participation à l'élaboration du nouvel Agenda 21 de la culture pour 2014. (c) Dissémination de la déclaration sur la culture comme quatrième pilier du développement durable au Québec et au Canada; et accroissement du numéro de villes adhérentes à l'Agenda 21 de la culture et membres de la Commission culture de CGLU. (d) Relation avec la Fédération international de coalitions pour la diversité culturelle. (e) Supervision/monitoring de l'application de l'Agenda 21 de la culture après 2014 (y compris missions d'experts)

ANGERS

(a) Participation à l'élaboration du nouvel Agenda 21 de la culture pour 2014. (b) Soutien dans l'analyse des initiatives d'apprentissage et de formation de la Commission.

BARCELONE

(a) Participation à l'élaboration du nouvel Agenda 21 de la culture 2014. (b) Soutien à la communication.

MILAN

(a) Connexion avec l'Expo Mondial 2015. (b) Participation à l'élaboration Agenda 21 de la culture 2014

TOUTES LES VILLES DU BUREAU

(a) Représenter la Commission lors de réunions clé sur la culture et le développement durable, surtout ceux organisés ou convoqués par CGLU. (b) Diffusion de la Déclaration de la culture comme 4e pilier de la durabilité. (c) Réflexion sur de nouvelles recherches et des activités à long terme.

Annexe 3

Programme de la réunion de Dakar

Lieu. Plusieurs espaces à Lille-Métropole : Gare Saint-Sauveur à Lille, LaM à Villeneuve d'Ascq, le Fresnoy à Tourcoing et la Condition Publique à Roubaix.

MERCREDI 26 JUIN 2013

12h00 - 13h00 : Accueil à la Gare Saint-Sauveur

13h.00: Ouverture officielle de la réunion par Mme Catherine Cullen, Présidente de la Commission culture de CGLU, et Adjointe au Maire à la Culture de Lille.

13h.40. Présentation du sujet 1 de la réunion. État des lieux de l'Agenda 21 de la culture au coeur des politiques culturelles des villes. Présentation de Montréal, Buenos Aires, Barcelone et Angers (15 minutes chaque ville).

16.00 Présentation du sujet 2 de la réunion. Présentation des activités de la Commission culture au sein de CGLU.

17h30 : Conclusions de la journée. Photographie du groupe

17h30-18h30 : Visite guidée des espaces et de l'exposition Natures Artificielles

18h30 : Transfert en bus de la Gare Saint-Sauveur au LaM à Villeneuve d'Ascq.

19h00 : Cocktail d'înatoire au LaM (www.musee-lam.fr). Visite au musée.

21h30 : Transfert en bus du LaM aux hôtels

JEUDI 27 JUIN 2013

8h15 : Transfert en bus des hôtels à Tourcoing.

9h00 : Arrivée à Tourcoing et accueil au Fresnoy: www.lefresnoy.net

9h15 : Présentation du sujet 3 de la réunion : Présentation de Lille Métropole sur le plan de la politique culturelle, avec Catherine Cullen et Jean-Christophe Levassor. Salle de cinéma du Fresnoy.

10h40 : Présentation du sujet 4 de la réunion. Présentation et débat sur l'Agenda 21 de la culture et les droits culturels, avec Patrice Meyer-Bisch. Exposé de 45 minutes et 75 minutes de questions et échanges (sur les droits culturels, la culture et les dimensions du développement durable, la gouvernance culturelle, etc.) avec les participants.

12h30 : Transfert en bus à Roubaix

13h00-14h30 : Repas à la Condition Publique (www.laconditionpublique.com) de Roubaix

14h30-17h30 : Réunion de travail à la Condition Publique. Présentation du sujet 5 de la réunion. Priorités de la Commission culture en 2013, 2014 et au-delà

17.30 : Photographies et fin de la réunion.

17h35: Visite à la Condition Publique

18h00 : Transfert en bus depuis Roubaix aux hôtels.

VENDREDI 28 JUIN 2013

9h00-10h30 : [OPTIONNEL] Visite guidée du Vieux-Lille

11h00 : Inauguration du Forum Libération (participation ou intervention) au Théâtre du Nord

Toute la journée – Forum Libération.

Veillez consulter le programme ici : www.theatredunord.fr

SAMEDI 29 JUIN 2013

Toute la journée – Forum Libération

Annexe 4.
Participants à la reunion

Participants			
<i>Ville, gouvernement local ou organisation</i>	<i>Nom</i>	<i>Nom de famille</i>	<i>Position</i>
Membres officiels			
Angers (Fr)	Marion	PROD'HOMME	Adjointe au Maire Vice-présidence de la Commission culture de CGLU
Angers (Fr)	Philippe	VALLA	Directeur de la culture
Angers (Fr)	Paméla	BAILLY	Chargée de mission développement durable Direction générale "pôle aménagement et équipements"
Les Arts et la Ville (Québec)	Jean	FORTIN	Maire de Baie Saint Paul et coprésident du réseau
Les Arts et la Ville (Québec)	Linda	ROY	Secrétaire générale
Aubagne (Fr)	Patrick	ARNOUX	Premier Adjoint
Aubagne (Fr)	Slimane	TOUDERT	Cabinet du Maire et du Premier Adjoint
Barcelona, Ajuntament de (Catalonia, Es)	Esteve	CARAMES	Strategic Policy Advisor Vicepresidency of the Committee on Culture of UCLG
Buenos Aires (Ar)	María Victoria	ALCARAZ	Sub-secretaria de Patrimoni Cultural de la Ciudad Autónoma de Buenos Aires Copresidencia de la Comisión de cultura de CGLU
Cités Unies France (Fr)	Virginie	ROUQUETTE	Chargée de mission , Pôle Méditerranée – Culture
Lille Métropole (Fr)	Catherine	CULLEN	Conseillère Communautaire Déléguée à la Culture Présidence de la Commission culture de CGLU
Lille Métropole (Fr)	Jean-Christophe	LEVASSOR	Directeur de la culture, Lille-Métropole
Lille Métropole (Fr)	Virginie	CHAMBRIER	Chef de projet Direction culture
Lille Métropole (Fr)	Suzie	BALCEREK	Mairie de Lille
Lille Métropole (Fr)	Delphine	VANDENCANDELAE RE	Chef de projet Coopération et solidarités internationales
Milano (It)	Antonella	AMADIO	Office of the Councillor for culture Vicepresidency of the Committee on Culture of UCLG
Montréal, Ville de	Elaine	AYOTTE	Membre du comité exécutif –

(Québec, Ca)			responsable de la culture, du patrimoine, du design et de la condition féminine Coprésidence de la Commission culture de CGLU
Montréal, Ville de (Québec, Ca)	Marie-Ève	BONNEAU	Agente de développement culturel
Utrecht (NI)	Hans	SAKKERS	Head of strategic and international department
Observateurs			
Culture Action Europe	Luca	BERGAMO	Secretary General
Les Rencontres	Alice	JONES	Brussels Office
	Michel	DAVID	Consultant
Platform for an Intercultural Europe	Sabine	FRANCK	Secretary General
Reseauculture21.fr (Fr)	Christelle	BLOUËT	Coordinatrice
Roberto Cimetta Fund	Ferdinand	RICHARD	Président
UNESCO, secteur de la culture (Int)	Nada	AL-HASSAN	Spécialiste du Programme en charge des initiatives sur la culture et le développement
Universitat Jaume I	Arecia	AGUIRRE	Researcher
Université Laval (Québec)	Antoine	GUIBERT	Consultant en culture et développement durable
Université de Fribourg	Patrice	MEYER-BISCH	Coordonnateur de l'Institut interdisciplinaire d'éthique et des droits de l'homme, et de la Chaire UNESCO pour les droits de l'homme et la démocratie
Institut d'Études Européennes-Paris 8	Rosalie	SALAÜN	Researcher
Excusés			
Angers (Fr)	Monique	RAMOGNINO	Adjointe à l'action, à l'animation et au patrimoine culturels Vice-présidence de la Commission culture de CGLU
Arter	Emma	BUTIN	Research assistant
Barcelona, Ajuntament de (Catalonia, Es)	Jaume	CIURANA	Deputy Mayor on Culture, Creativity, Knowledge and Innovation Vicepresidency of the Committee on Culture of UCLG
Bilbao (Euskadi, Es)	Ibone	BENGOETXEA	Councillor for culture
Buenos Aires (Ar)	Hernán	LOMBARDI	Ministro de Cultura de la Ciudad Autónoma de Buenos Aires Copresidencia de la Comisión de cultura de CGLU
Buenos Aires (Ar)	Alejandro	CAPATO	Director Legal y de Administración, Ministerio de Cultura

Cultural Development Network Victoria (Au)	John	SMITHIES	Director
Dakar (Sn)	Khalifa	SALL	Maire
Dakar (Sn)	Oumar	NDAO	Directeur de la culture
Dortmund (NRW, De)	Kurt	EICHLER	Director for culture
FAMSI (Andalucía, Es)	Antonio	ZURITA	Director gerente
Johannesburg	Jan	ERASMUS	Director: Strategy & Relations, Office of the City Manager, City of Johannesburg
Lima (Perú)	Pedro Pablo	ALAYZA	Vice-director, dept Cultura
Lisboa (Pt)	Catarina	VAZ PINTO	Councillor for culture
Manaus (Br)	Luis Carlos	MESTRINHO	Director for International Affairs
México DF (Mx)	Lucía	GARCÍA NORIEGA	Secretaria de Cultura Co-presidenta de la Comisión de cultura de CGLU
México DF (Mx)	Eugene	ZAPATA	Coordinación de Relaciones internacionales Copresidencia de la Comisión de cultura de CGLU
Milano (It)	Irma	DIOLI	Coordinator for Networks and Cultural Cooperation, Department for culture, fashion and design , General Direction for Culture Vicepresidency of the Committee on Culture of UCLG
Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition Féminine du Québec (Québec, Ca)	Denis	LEMIEUX	Conseiller en développement durable
Ministerio da Cultura (Br)	Américo	CORDULA	Secretário de Políticas Culturais
Munich (Bayern, De)	Martin	ROHMER	International Cultural Relations
Novi Sad (Voivodina, Serbia)	Biljana	MICKOV	Researcher, curator, activist
Porto Alegre (RS, Br)	Alvaro	SANTI	Director, Observatorio da cultura
Santiago de Chile	Morgana	RODRÍGUEZ	Directora de cultura
Ville de Tournefeuille	Danielle	BUYS	Première adjointe au Maire déléguée à la Culture
Ville de Tournefeuille	François	LAJUZAN	Directeur des Affaires Culturelles